

23.1 L'économie du Canada en 1987

Le produit intérieur brut (PIB) réel du Canada s'est accru de 4,0 % en 1987. Stimulée par la forte croissance des dépenses de consommation, de la construction résidentielle et des immobilisations des entreprises en machines et matériel, l'économie canadienne a terminé l'année avec un vingtième trimestre consécutif de croissance. Regagnant du terrain par rapport au taux d'expansion plus modeste de 3,2 % enregistré en 1986, la confiance des Canadiens est demeurée intacte malgré les conséquences qu'a entraînées le 19 octobre 1987 — le « lundi noir » —, journée où les marchés boursiers mondiaux se sont effondrés. On s'attendait, à la suite de la baisse de la richesse mondiale, à une récession économique qui résulterait d'une baisse prévue de la confiance des consommateurs et d'une baisse des investissements des entreprises et des exportations. Cependant, le taux de croissance du PIB réel du Canada au quatrième trimestre a été le même qu'au premier trimestre de 1987, soit 1,6 %, et la croissance s'est maintenue à un rythme annuel de 4 % jusqu'en 1988.

La confiance des consommateurs a été exceptionnellement soutenue en 1987. Selon les résultats d'une enquête que mène périodiquement le Conference Board du Canada depuis 1961, l'indice des attitudes des consommateurs a atteint un niveau annuel moyen record de 128, lequel est 28 % plus élevé que le niveau moyen habituel, qui est d'environ 100. Bien que cet indice ait reculé de 5,1 % au quatrième trimestre à la suite des événements du 19 octobre, il a continué à augmenter par la suite pour atteindre des niveaux déjà atteints par le passé au début de 1988.

23.1.1 Dépenses personnelles

L'optimisme résolu des consommateurs s'est reflété dans le niveau élevé des dépenses tout au long de 1987. Les dépenses personnelles réelles en biens et services de consommation se sont accrues de 4,7 %. Les faibles taux d'intérêt, la diminution du chômage et la stabilité du taux d'inflation ont non seulement stimulé les dépenses de consommation, mais ils ont également contribué à abaisser le taux d'épargne personnelle

des Canadiens à 9,6 %, soit le niveau le plus faible enregistré depuis 1972.

Même si le montant total de l'épargne personnelle a été en régression constante depuis 1984, certaines de ses composantes n'ont cessé de croître en importance. L'épargne accumulée au moyen de l'assurance-vie et des régimes de pension administrés en fiducie (19,2 milliards de dollars en 1987) a représenté plus de 5 % du revenu disponible, tandis que l'épargne placée dans des régimes enregistrés d'épargne-retraite (8 milliards de dollars en 1987) a augmenté pour atteindre un peu plus de 2 % du revenu disponible. Cependant, l'épargne personnelle discrétionnaire qui est disponible pour d'autres fins est la seule des composantes de l'épargne totale qui a subi une baisse. Sa part de l'épargne totale est en effet passée de 48,6 % en 1984 à 17,4 % en 1987. Par comparaison, l'épargne constituée au moyen de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REÉR) et de régimes de pension fiduciaires a vu sa part s'accroître au cours de la même période, cette proportion étant passée de 34,6 % à 54,6 % de l'épargne totale.

Toutes les grandes composantes des dépenses personnelles ont enregistré des gains appréciables au cours de l'année. Les dépenses des consommateurs en biens durables ont augmenté de 8,6 % en 1987. La croissance de 6,9 % qu'a connue le revenu personnel disponible s'est encore une fois traduite par une hausse des achats de produits automobiles (8,1 %), et de meubles et d'appareils ménagers (9,4 %). Il y a toutefois eu un ralentissement des dépenses de cette nature au cours du quatrième trimestre, l'augmentation n'ayant été que de 1,9 %; plus tôt dans l'année, le gain trimestriel moyen se chiffrait à plus de 3 %. Tandis que les dépenses affectées à l'acquisition de biens semi-durables et non durables ont été faibles au cours des quatre trimestres, enregistrant des hausses de 4,4 % et 1,9 % respectivement, les dépenses consacrées aux services se sont accrues au rythme plus rapide de 5 %.

23.1.2 Habitation

La forte expansion enregistrée dans le secteur de la construction résidentielle, où la croissance a